

CAMEROUN

N° : 3685

Cote B

9 NOV. 1983

## Structures politiques coutumières

Depuis quelques années, dans diverses régions de l'Afrique Noire, deux organisations politiques se trouvent en présence : monarchie locale et démocratie des institutions nouvelles. La résultante dépend de ce qu'était le chef. Parfois son pouvoir en est renforcé. Parfois il est réduit, selon sa position sur l'échiquier politique, dans le présent. Pour l'avenir, on peut se demander si le heurt ne sera pas plus profond entre les conceptions en présence. Au Cameroun, en effet, il semble que, selon les régions, le chef voit son pouvoir basé sur le droit divin, sur le droit de conquête ou sur un consentement universel. Seule cette doctrine, semble-t-il, peut absorber sans difficulté la philosophie démocratique.

\*\*

Dans le Nord-Cameroun le pouvoir appartient aux descendants des conquérants foubé. Il est fondé sur le droit de conquête ; dès leur installation au XVIII<sup>e</sup> siècle les chefs ont su d'ailleurs rendre impossible une révolte des assujettis : déportations ou massacres ont brisé les cadres sociaux des tribus et même l'unité anthropologique des peuples.

Le chef se trouve en face de ses anciens compagnons d'armes. Une société de type féodal s'est développée : ce chef est le premier de toute une hiérarchie de seigneurs, mais il n'est pas, en principe, tout puissant. A côté de lui, un conseil, composé de différents éléments de la population conquérante, est théoriquement apte à le surveiller et à le destituer.

Le « sawary » élit le chef parmi les fils du souverain décédé. Le chef n'est pas libre dans le choix de ses ministres, il doit les prendre au sein de certaines familles. Il est vrai qu'il se réserve la possibilité de répartir la gestion des siens ; il en contrôle ainsi les détenteurs. D'ailleurs les lois de dévolution successorales ont quasi nécessairement un caractère très flou dans une société polygame. Ce manque de règles fixes entrave la naissance de dynasties seigneuriales, comme il gêne la création d'états solides. L'on est en régime de monarchie tyrannique tempérée par des révolutions de palais.

Afin de mieux tenir leurs féodaux, et afin d'assimiler les peuples conquis, les Lamibé se sont appuyés sur des serviteurs, des esclaves affranchis descendants des vaincus, qui devaient tout à leur maître et ne pouvaient guère nouer d'intrigues avec les nobles descendants des guerriers qui les avaient battus. L'influence de ces serviteurs est la caractéristique de la société peule du Nord-Came-

roun, en opposition avec celle du Fouta Djallon. (1)

C'est au nom du prophète que les Foulbés se lancèrent à la conquête. Aussi leurs chefs ont-ils donné à leur pouvoir un aspect religieux : habile manœuvre, car leur prestige s'en trouvait accru sur les païens pour qui le chef était souvent un être sacré. En même temps leurs compagnons d'armes d'hier, devenus leurs vassaux, se trouvaient contraints de leur marquer la déférence due au représentant de Dieu ou commandeur des croyants.

Quel est l'impact des idées démocratiques sur des sociétés de ce type ? L'isolement géographique et la superbe musulmane ont, jusqu'en 1945, protégé les Lamidats contre les influences extérieures. Les idées nouvelles n'étaient représentées que par de rares émigrés du Sud, intimidés ou effrayés en présence de ces grands seigneurs qui les méprisaient fort. L'école n'avait guère d'influence : les enfants de bonne maison formaient la clientèle des médiocres écoles coraniques et évitaient l'enseignement laïque. Sous l'effet des pressions administratives, les chefs envoyaient comme les leurs des enfants de serfs, n'hésitant pas, au besoin, à leur faire de faux certificats de filiation.

Actuellement la situation a changé et l'on voit d'authentique « yerimas » (fils de chefs) poursuivre des études en France. Leur famille, il est vrai, reste souvent réticente.

Au point de vue économique, les chefs du Nord conservent un atout : ils restent riches. De tout temps le bétail a été la richesse du Peul. Ces dernières années les bœufs ont pris une valeur énorme grâce à la possibilité d'exportation par avion. Les sujets islamisés continueront à payer des redevances : ces « impôts », de caractère religieux, obligent en conscience un musulman. Les chefs garderont donc la puissance économique, même si leurs vassaux païens renâclent à leur fournir les cadeaux jadis coutumiers.

Leur position politique reste forte. L'autorité des sultans du Tchad s'est accrue avec la démocratisation des institutions : les élections à toutes les assemblées dépendent étroitement de leur opinion, suivie aveuglément par tout le peuple. Aussi parlementaires et conseillers généraux souhaitent-ils

(1) Il faut d'ailleurs ajouter que les chefs conquérants n'ont pas hésité à s'allier aux vaincus. Il est fréquent que les héritiers des Lamidats soient fils de femmes autochtones. Les Foulbés de race pure, « les Peuls rouges », sont rares parmi les chefs importants. Est-ce hasard ou est-ce une nouvelle preuve d'une politique d'assimilation ?

fermement que nul ne déplaît à ce souverain, que nul n'enfreigne leurs ordres.

La situation est moins claire au Cameroun. Pour l'heure, un certain nombre de Lamibé siègent à l'Assemblée, plébiscités par leur peuple. Mais les blocs ethniques sont moins cohérents qu'au Tchad et certains groupes de vaincus, de kirdis, sont solides et participent actuellement à la vie publique. La démocratie, en donnant un bulletin de vote aux vaincus, pourra ainsi porter un coup sérieux au prestige des Lamibé, à moins que d'ici là l'islamisation des kirdis ne progresse, leur faisant perdre leur caractère original et les obligeant à adopter une attitude respectueuse à l'égard de leurs « pères dans la foi ».

D'ailleurs, sur un autre plan, le courant démocratique peut amener une modification du commandement africain. Il est probable que le peuple peut rester dévoué à ses chefs, mais les seigneurs féodaux peuvent essayer de profiter des circonstances pour acquérir plus d'autonomie. Ce n'est pas une vue de l'esprit. Maint « arnado » se fait maintenant donner du « lamido ». En effet, à la faveur des luttes électorales,

il est le père de son peuple et peut-être son Dieu. Ce caractère sacré a été souligné par plusieurs auteurs (1). A la personne du chef sont liés certains animaux, panthère ou python, buffle ou éléphant, qui servent de blason royal et dont les dépouilles appartiennent au roi. Faut-il imaginer des traces de totémisme ? Le Mfon bamiléké paraît avoir concentré autour des restes de ses ancêtres tous les cultes des mânes. Il est d'ailleurs présenté parfois comme un ancêtre réincarné. Enfin il est le maître de la terre, des



(Cl. Infocam)

Ci-dessus : Grands chefs foulbés.

Ci-contre : La cavalerie cuirassée, arme de la conquête peule.



au sein d'une circonscription, chaque petite chefferie voit se renforcer son influence et peut, à la faveur de coalitions, faire passer son candidat.

★★

Nous avons vu la solidité de ces monarchies féodales du Nord en face du courant démocratique. Une autre région du Cameroun est organisée en chefferies également puissantes et aussi aptes, semble-t-il, à utiliser à leur profit les idées nouvelles : la région bamiléké.

Le problème est ici différent. Le chef n'est pas

éléments et de la fertilité. Tout se passe comme si de multiples religions s'étaient cristallisées autour du roi, l'entourant, aux titres les plus divers, d'une aura sacrée.

Dans une organisation de ce genre, le pouvoir tend à être absolu ; le chef est maître de la désignation de son successeur. A des confidents désignés par la coutume, il indique lequel d'entre ses fils doit lui succéder. Actuellement, pour éviter toute intrigue, l'usage se répand de plus en plus de déposer un testament dans le coffre-fort de la subdivision.

Autour du Mfon survit pourtant un collège de dignitaires théoriquement chargés de le conseiller. Il n'est pas impossible que ce kamve ait eu jadis des pouvoirs plus étendus. L'Administration européenne avait besoin de trouver un interlocuteur. Elle s'est adressée aux chefs qui en ont profité pour développer leur influence. Il est possible que

(1) DELAROSIÈRE. — *Institution politique et sociale des Bamiléké*. — Mémoire I.F.A.N. — R.P. ALBERT BANDJOUN.

la concentration, autour de leur personne, d'une masse hétéroclite de croyances et de rites religieux soit une manifestation de cette tendance. On ne peut manquer de souligner, dans le même ordre d'idées, que la propriété foncière familiale, qui paraît connue d'après des documents datés de 1920, semble inconnue ou même inconcevable en 1950, le chef incarnant la terre des aïeux.

Jadis, autour du chef, les dignitaires et les descendants des principaux fondateurs de la tribu se retrouvaient au sein des sociétés secrètes unanimement craintes et vénérées. La perte du caractère religieux de ces associations a diminué le prestige de ceux qui en faisaient partie. En outre, et très consciemment, les chefs noyautent ces groupements en y faisant entrer leurs fidèles serviteurs, gens de naissance servile qui leur doivent tout.

Bien que le caractère sacré des chefs soit certain, l'absolutisme de leurs pouvoirs paraît une récente conquête politique effectuée ou amplifiée depuis le début du siècle.

Un chef dieu, comme ceux-ci, peut-il subir l'effet des idées démocratiques sans voir son autorité ruinée ? Il semble que oui, pour le présent du moins. Certains d'entre eux deviennent même des leaders influents. Profitant du fait qu'ils incarnent les ancêtres de la tribu, ils se posent en mainteneurs des traditions, en renouveaux de la coutume. Et les groupements se mettent sous le signe de la « réforme du traditionalisme » ou du « kumze » (autre prononciation du « kamve », conseil comme il en siège auprès de tous les chefs). Le Mfon s'appuiera-t-il sur les jeunes évolués ou sur les vieux notables ? Tel est le dilemme, car l'opinion du paysan, s'il en a une qu'il ose exprimer, n'a guère d'influence à l'heure actuelle. De toute façon le chef doit justifier son pouvoir en se référant à des idées empreintes de religiosité. Un pur pragmatisme ne suffirait pas.

Pourtant il a l'avantage d'être riche : outre les cadeaux coutumiers qui leur sont faits, les chefs hamiléké possèdent des plantations de café prospères. Fait amusant, l'ancienne institution des sociétés secrètes a été utilisée à des fins commerciales. Les chefs et leurs notables participent, comme des actionnaires, aux bénéfices réalisés.

Mais tout est relatif : si l'aristocratie est riche, elle n'est plus seule à détenir cette puissance. Douala, N'Kongsamba, Yaoundé sont peuplées d'émigrés venus des montagnes bamiléké ; certains s'enrichissent dans le commerce ou créent des entreprises agricoles florissantes. Beaucoup de ces nouveaux riches retournent au pays. La société traditionnelle sera-t-elle assez forte pour absorber cette élite nouvelle en consacrant sa puissance par des titres de noblesse capables de l'insérer dans l'ordre social existant ? La même question se posera demain avec l'élite intellectuelle que constitueront les bacheliers ou les licenciés sortis de nos écoles : s'ils ne sont pas intégrés dans la noblesse, ils s'en feront les adversaires et s'opposeront peut-être alors à toute la société traditionaliste.

Cependant, le schéma de chef sacré que nous venons de tracer est trop simple pour être parfaitement vrai. Certes le chef est l'incarnation des ancêtres ; mais certaines tribus ont étendu leurs pouvoirs sur d'autres groupements : le chef conquérant alors n'est plus ou n'est pas encore ce Dieu des peuples conquis, mais leur suzerain. La démocratisation peut amener des bouleversements au régime féodal ainsi créé.

C'est chez les Bamiléké que l'on rencontre le meilleur exemple d'un commandement basé sur l'idée du pouvoir sacré du chef. Cette notion existe ailleurs pourtant et il semble bien qu'on la ren-

contre en particulier chez les païens du Nord-Cameroun.

★★

Un troisième type d'organisation sociale existe au Cameroun. C'est celui qui prédomine dans la région forestière. Deux groupes de peuples habitent cette région, des « paléo-bantous » refoulés dans les régions côtières par la migration de peuples du groupe fang : les Bantous et les « Yaoundé ». Certaines de ces invasions sont récentes et des vieillards se souviennent des déplacements qu'ils ont faits avec leur tribu, il y a quelque 50 ans.

Jamais d'ailleurs ces régions n'ont donné le jour à des organisations présentant les caractères d'états. La seule cellule sociale est la famille :



Portrait d'un chef hamiléké. — L'artiste l'a représenté les pieds posés sur une peau de panthère et des défenses d'éléphants, entouré de ses serviteurs et de ses guerriers.

non la famille-ménage, telle que nous la connaissons dans l'Occident moderne, mais la famille étendue, composée de tous les descendants d'un même ancêtre qui continuent à vivre en commun. De nombreuses traditions coïncident : aucune famille n'avait le privilège de détenir la chefferie parce que cette institution n'existait pas de façon durable. Lorsqu'un homme fort s'imposait, il réunissait plusieurs groupes autour de lui. Mais ce hasard heureux ne se renouvelait pas assez souvent pour donner naissance à une organisation permanente. La société chez les divers peuples paléobantous semble bien avoir été, non pas anarchique peut-être, mais oligarchique. En effet les chefs de famille d'un groupe tribal avaient coutume de se réunir pour traiter des affaires de la communauté : si, à cette occasion, ils choisissaient un chef, c'était un porte-parole du conseil plutôt qu'un roi. Souvent la société secrète était l'instrument politique employé par l'oligarchie pour donner à ses décisions un caractère indiscutable.

Dans d'autres groupes, chez les néo-bantous en particulier, on a l'impression de se trouver devant une anarchie complète. La migration des divers rameaux de groupe fang paraît en fournir un exemple. Les familles progressent par bonds, chacune s'installant un peu plus loin que celles qui l'ont précédée. Aucun commandement territorial ne s'organise. Rien ne relie en droit les différents habitants les uns aux autres. Cette inorganisation reflète l'insuffisance d'une organisation ancienne qui n'est plus adaptée aux besoins nouveaux. Les Bantous, par exemple, connaissent des clans réunissant tous les gens d'un même sang. Mais les migrations ont tellement éparpillé les groupes que les clans sont pratiquement dissociés. Leur chef ne peut guère avoir d'influence sur ses ressortissants qu'il ne voit même plus une fois par an.

C'est à ce tournant de l'évolution qu'intervint l'Administration européenne, vers 1900. Pour donner aux pays l'organisation nécessaire on donna à des chefs une compétence territoriale. A l'heure actuelle, nous constatons entre la compétence *ratione loci* et la compétence *ratione sanguinis* les mêmes conflits qui ont été soulevés au cours du haut Moyen-Age français.

D'autre part, la christianisation a fait comprendre à tous la valeur profonde de l'individu. Chacun est maître de son destin surnaturel. Il est normal que, sur le plan des réalités quotidiennes également, chacun veuille vivre sa vie comme il l'entend. Le heurt entre les générations a accentué cette évolution. Les jeunes, influencés par les idées nouvelles, se sont opposés aux vieux sur qui le christianisme avait moins de prise, qui faisaient parfois même figure de persécuteurs et défendaient des privilèges que la tradition leur réservait dans l'oligarchie aristocratique africaine. Les institutions démocratiques ont accentué ces tendances. Avec la facilité de circulation, chacun peut quitter sa famille. Devant les tribunaux chacun peut faire reconnaître son droit, même à l'encontre de ses aînés. Grâce à la vente des produits, grâce aux salaires des Blancs, chacun peut se libérer économiquement de son groupe. La famille étendue est morte. On ne s'en rend peut-être pas encore suffisamment compte et, chose inquiétante, il n'est pas certain que la conception occidentale de famille-

ménage l'ait remplacée. D'où le grand nombre de célibataires, hommes ou femmes, d'où la montée des divorces... L'individu se considère comme le seul élément constitutif de la société : il conçoit mal qu'une autorité soit placée au-dessus de lui.

Certes, les coutumes de ces peuples auraient pu leur permettre d'assimiler aisément la philosophie démocratique. La volonté du peuple est en effet le fondement du pouvoir accordé au chef. L'organisation d'élections est dans la ligne de ces opinions. Pourtant certaines difficultés restent sans solution. L'absence de sens civique est inquiétante : les électeurs s'abstiennent ou votent pour des motifs personnels ou tribaux, sans relation avec le bien général. D'ailleurs, certains pensent que les élections aux chefferies devraient être périodiques : on devine le danger d'une telle remise en question dans des pays d'humeur instable. Enfin, ces choix faits jadis dans le cadre tribal étaient le fruit de très longues discussions, d'innombrables compromis. Les élections actuelles font dépendre d'un seul geste tout l'avenir du village. Alors que, jadis, après d'interminables palabres, l'unanimité finissait par se former, un système électoral moderne laisse en présence des vainqueurs et des vaincus après une lutte d'influence rapide mais vive. Cependant, chez ces peuples, le commandement traditionnel n'est pas battu en brèche par les idées démocratiques. S'il est menacé par quelque chose, c'est par l'individualisme qui dissout toutes les collectivités.

Devant cette situation, l'Administration a essayé d'adopter une formule nouvelle : des communautés importantes — du genre d'un canton — ont été érigées en communes rurales dotées de pouvoirs financiers ; ces organismes sont gérés par des conseils élus. Il est trop tôt encore pour tirer une conclusion de cette expérience lancée il y a seulement six mois.

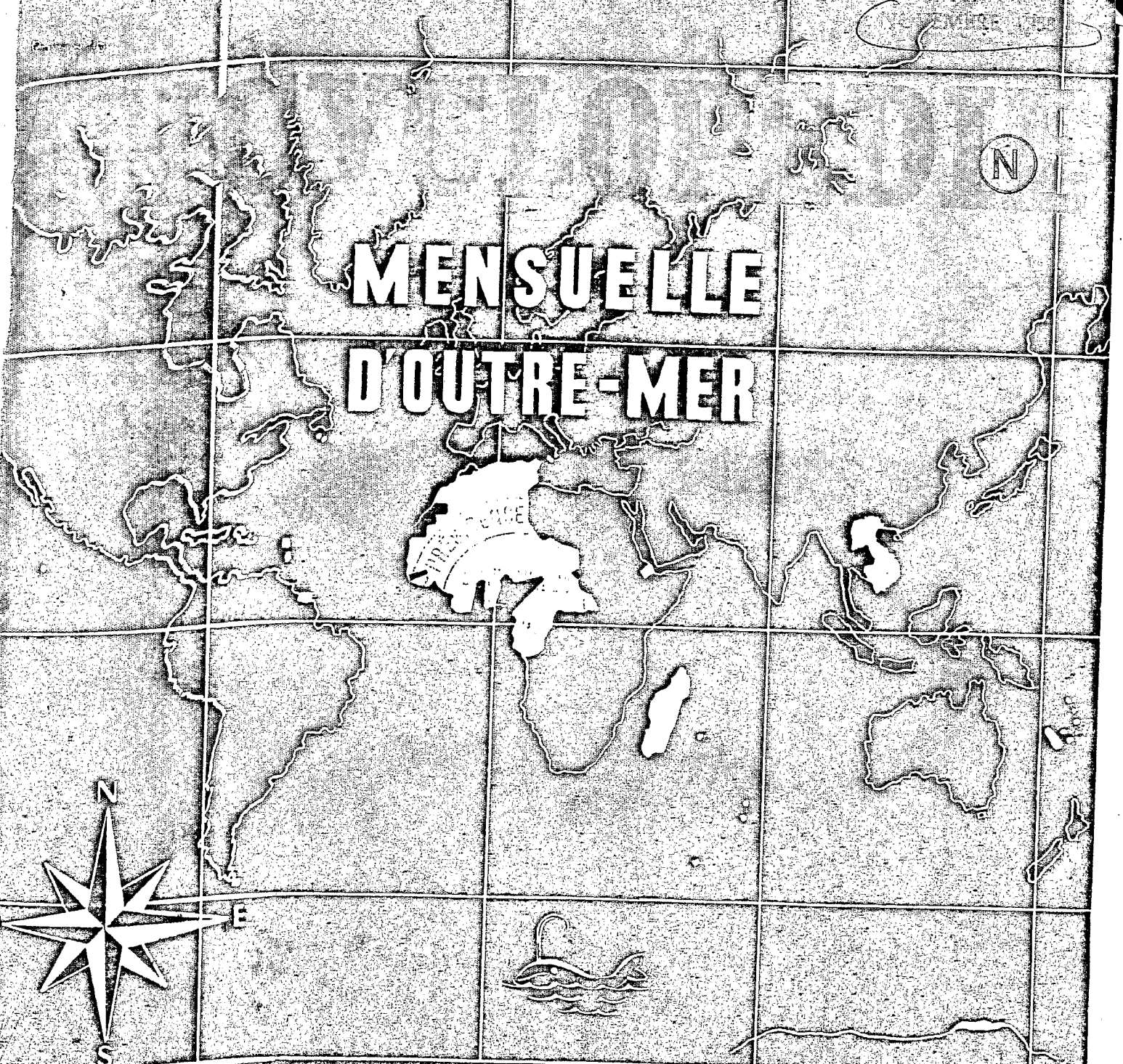
\*\*\*

Selon les tribus, l'organisation du commandement africain est extrêmement diverse. Ici, seigneurs féodaux et conquérants, rois ou prêtres de droit divin, ailleurs, simples représentants des familles mandatés par les patriarches qui composent l'oligarchie tribale. Les chefs africains voient leur pouvoir évoluer devant l'invasion des idées démocratiques. Contrairement à toute logique, les chefs choisis par le peuple semblent davantage diminués que les autres. En effet, chez eux, la chefferie est attaquée non dans ses modalités mais dans son existence même. Les individus refusent toute appartenance à une collectivité.

Une seule conclusion peut se dégager : l'extrême diversité des institutions. Aussi est-il nécessaire de respecter le génie propre à chaque groupe humain et l'on peut espérer que chaque groupe élaborera les structures sociales dont il a besoin. Les hommes, en effet, ne peuvent vivre isolés : ils se groupent en sociétés. Les structures tribales anciennes prenaient l'individu bon gré mal gré. On comprend qu'elles sautent. Mais il faudra que les Africains apprennent à créer une nouvelle organisation et à se plier volontairement aux exigences de la vie en communauté. A l'obéissance succédera le civisme.

J. BINET.

# MENSUELLE D'OUTRE-MER



1955, Novembre

## S O M M A I R E

### CHRONIQUE

Événements d'octobre au Vietnam. Ph. SCHNEYDER 433

### AFRIQUE DU NORD

Cultures Industrielles en Oranie. M. CORNETTE 436

Ile de Djerba. . . . . G. BAZY 440

Découvertes archéologiques en Tunisie  
A. PELLEGRIN 443

Enseignement agricole et rural au Maroc  
R. PEYRESBLANQUES 446

Le Rif. . . . . R. POTTIER 450

### AFRIQUE NOIRE

Personnalité du Noir et relations interethniques  
G. A. HEUSE 453

Mise en valeur de la vallée de l'Ouémé S. I. 458

Structures politiques coutumières du Cameroun. J. BINET 462

### OCÉAN INDIEN

Mœurs et coutumes mahafaly. . F. QUESNOT 466

### ANTILLES

Pêche . . . . . A. SEXER 472

### MARINE

Activité du port de Bordeaux au 18<sup>e</sup> siècle  
L. CAPPERON 474

4 cartes - 1 graphique - 27 photographies

Document n° 43. - G. KLING : Le Betsileo

2 cartes - 8 photographies

Informations et chroniques diverses - Livres et Revues - Carnet de l'Union Française - Ephémérides

B3685